



Syndicat National  
des Personnels Techniques  
des Réseaux et Infrastructures



Direction des Routes Ile-de-France

Par la présente, CGT SNPTRI dépose un préavis de grève couvrant l'ensemble des agents de l'AGER Ouest, pour la période allant du **1er avril 2026 au 30 avril 2026**. Ce préavis couvre également les vacances de nuit précédant et suivant ces dates afin d'inclure les agents en horaires décalés.

Ce mouvement fait suite à une dégradation sans précédent du climat social et à une rupture totale de confiance entre les agents et leur hiérarchie locale. Nos revendications portent sur les points suivants :

- Restauration d'un climat de travail sain : Nous dénonçons une ambiance délétère où la communication élémentaire (politesse, respect mutuel) a disparu.
- Fin de la politique de répression : Le projet de service "100 % sécurité" s'est transformé en "100 % répression". Nous exigeons l'arrêt des sanctions arbitraires et des retenues de 1/30ème injustifiées concernant les garanties minimales, d'autant que ces règles ne sont pas appliquées de manière équitable par la hiérarchie elle-même.
- Échec de la réorganisation : Malgré les visites de la direction, le chantier stagne . Nous exigeons un calendrier précis et le respect des engagements pris pour l'amélioration des locaux.
- Transparence des décisions : Nous demandons la reprise immédiate des réunions de CEI et l'arrêt des décisions unilatérales prises "au jour le jour" sans note d'information préalable.
- Droit à l'écoute : Les agents ont prouvé leur engagement, notamment durant la Viabilité Hivernale (VH). Ce dévouement doit être reconnu autrement que par le mépris.
- Cas individuel et collectif : Nous demandons des explications et le réexamen de la situation concernant la fin de détachement unilatérale de notre collègue du CEI de Nanterre, décision jugée incompréhensible par l'ensemble des équipes.

Nous restons disponibles pour toute réunion de négociation, conformément aux dispositions légales, afin de trouver des solutions concrètes pour sortir de cette impasse.

Le secrétaire de section